

Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

École Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just tenue le lundi 14 avril 2025, à 18 h 30, à l'école de St-Just et en visioconférence.

Sont présents mesdames, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents : <u>Marilyn Bolduc</u>

Mylaine Gonthier-Lajoie

Sarah Fortier Sabrina Therrien

Représentants du personnel enseignant : <u>Jessica Robichaud</u>

Amélie Lachance

Représentants du personnel de soutien : Manon Dodier

Représentant du service de garde : Julie Boileau

Représentant de la communauté : <u>Jessie Gonthier-Lajoie</u>

Dany Robert

Est également présent(e) : Christine Lecours

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, madame, Marilyn Bolduc, présidente, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

IL EST PROPOSÉ par madame, Sarah Fortier et **RÉSOLU À** l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 9.3. Horaire du dîner sortie 28 avril
- 9.4. Scholastic

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 27 janvier 2025. IL EST PROPOSÉ par madame, Julie Boileau et RÉSOLU À l'unanimité que le

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Aucun suivi

4.

5. CORRESPONDANCE

Demande par courriel pour l'utilisation de la cour d'école de Saint-Just du 14 au 20 juillet 2025. Nous en discuterons au point Varia.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

D'ÉTABLISSEMENT DU 27 janvier 2025.

Aucunes questions

7. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

7.1. Projet éducatif (suivi)

Madame Christine Lecours nous présente les objectifs du projet éducatif.

8. FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

8.1. Résolution concernant le montant chargé aux parents 2025-2026

IL EST PROPOSÉ par madame, Marilyn Bolduc et RÉSOLU À l'unanimité que le montant maximal de la facture scolaire soit d'environ 70,00\$. RÉSOLUTION N# CÉ-25-04-14-8.1.

9. **ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET ÉDUCATIVES**

9.1.1er mai 2025, visite du secondaire pour les élèves de 6e année de l'école St-Just et Chanoine-Ferland. Retour avec transport habituel du secondaire en fin de journée (approbation).

IL EST PROPOSÉ par madame, Mylaine Gonthier-Lajoie et RÉSOLU À l'unanimité d'approuver cette activité.

9.2. Retour sur la campagne de financement (Retombée)

Madame Christine Lecours nous présente le bilan de la campagne de financement 2024-2025 pour un revenu total de 3244,14\$. Il nous restait d'ailleurs 4161\$ des campagnes précédentes.

9.3. Horaire du dîner sortie du 28 avril

Comme le spectacle dure 1h et que le départ de Montmagny se fera vers 11h15 il est **RÉSOLU À** l'unanimité que la période du dîner soit décalée.

9.4. Scholastic

Madame Sarah nous informe que le salon du livre sera de 8h00 à 16h00 vendredi le 2 mai 2025. Les enfants recevront le pamphlet cette semaine. Nous demanderons un transport de St-Just vers Chanoine.

10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.1. Ventilation budgétaire pour Chanoine-Ferland (Résolution)

IL EST PROPOSÉ par Madame Sabrina Therrien et RÉSOLU À l'unanimité d'accepter la ventilation de l'école Chanoine-Ferland tel que présentée par la direction.

10.2. Ventilation budgétaire pour Saint-Just (Résolution)

IL EST PROPOSÉ par Madame Marilyn Bolduc et RÉSOLU À l'unanimité d'accepter la ventilation de l'école Chanoine-Ferland tel que présentée par la direction.

11. SERVICE DE GARDE (JULIE BOILEAU)

11.1. État des inscriptions Chanoine-Ferland et Saint-Just

Madame Julie Boileau nous fait part de l'état des inscriptions au service de garde à ce jour pour l'école Chanoine-Ferland : 80 inscriptions officielles. Pour la surveillance du midi à l'école Saint-Just, nous n'avons pas encore envoyé les formulaires d'inscription.

11.2. Règle de régie interne service de garde Chanoine-Ferland

Madame Julie Boileau nous fait la présentation du document. **IL EST PROPOSÉ** par madame, Sarah Fortier et **RÉSOLU À** l'unanimité d'adopter la règle de régie interne du service de garde tel que présenté.

11.3. Semaine des services de garde du 12 au 16 mai

Nous prenons connaissance de la lettre de l'Association québécoise de la garde scolaire.

12. Varia:

- RETOUR SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 02 AVRIL

Tous s'entendent pour dire que ça été respectueux des deux côtés. Nous allons faire un rappel aux parents d'aller remplir le sondage.

- UTILISATION DE LA COUR D'ÉCOLE POUR LE FESTIVAL DU PÂTÉ CHINOIS (APPROBATION)
- **IL EST PROPOSÉ** par Madame Marilyn Bolduc et **RÉSOLU À** l'unanimité d'accepter que la cour d'école de Saint-Just soit utilisée pour le festival du pâté chinois.
- -UTILISATION DU GYMNASE DE CHANOINE-FERLAND POUR LA MAISON DES JEUNES EN DEHORS DU CALENDRIER SCOLAIRE.

Avant d'approuver cette demande, nous devons vérifier si un employé municipal est disponible lors de l'utilisation pour tous les bris ou problème qui pourrait survenir.

13. PROCHAINE RENCONTRE

Lundi le 26 mai 2025, à 18h30 en visioconférence ou en présence à Chanoine-Ferland.

14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE
II EST PROPOSÉ par madame, Marilyn Bolduc et RÉSOLU À l'unanimité :
QUE la séance soit levée à 19h45.

Marilyn Bolduc, présidente	

<u>Article 64</u> : toute décision du conseil d'Établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves